

## Les constructions isolées dans la campagne égyptienne d'après les papyrus grecs

In: Topoi, volume 4/1, 1994. pp. 147-152.

---

Citer ce document / Cite this document :

Husson Geneviève. Les constructions isolées dans la campagne égyptienne d'après les papyrus grecs. In: Topoi, volume 4/1, 1994. pp. 147-152.

doi : 10.3406/topoi.1994.1498

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/topoi\\_1161-9473\\_1994\\_num\\_4\\_1\\_1498](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/topoi_1161-9473_1994_num_4_1_1498)

---

## LES CONSTRUCTIONS ISOLÉES DANS LA CAMPAGNE ÉGYPTIENNE D'APRÈS LES PAPYRUS GRECS \*

C'est un fait bien connu : dans la vallée du Nil recouverte par la crue pendant plusieurs mois chaque année, l'habitat était très concentré, et l'on construisait sur des buttes, à l'abri de l'inondation. Ces conditions géographiques n'ont d'ailleurs guère varié jusqu'à l'achèvement du Haut-Barrage d'Assouan en 1972. Pour les époques grecque et romaine, on se reportera, par exemple, à la description de P. JOUGUET, dans *La Vie municipale dans l'Égypte romaine* (Paris, 1911), p. 202-206 : l'« aspect des villages égyptiens » se caractérise par « l'entassement assez désordonné de maisons » et les « maisons pressées les unes contre les autres ». C. PRÉAUX, dans *L'Économie royale des Lagides* (Bruxelles, 1939), p. 387, remarque : « En Égypte, l'espace propre à l'habitation est restreint : les bourgs se massent sur les éminences qui échappent à l'inondation ». A l'époque moderne, l'ouvrage des géographes J. LOZACH et G. HUG, *L'Habitat rural en Égypte* (Le Caire, 1930), contient de nombreuses observations comparables : ainsi la p. 143 est consacrée au « village-bloc » ou « mononucléaire » « à maisons jointes », « serrées dans le plus étroit et le plus mesuré des espaces ».

La documentation papyrologique, telle qu'on peut la rassembler aujourd'hui, renforce-t-elle ou infirme-t-elle ce tableau traditionnel ? ou du moins permet-elle d'y apporter quelques nuances ?

---

\* En définissant ainsi le titre de cette étude, j'exclus les édifices du désert, les fortins et les tours de garde construits pour surveiller les pistes caravanières et héberger les soldats en poste, les bâtiments aménagés dans les carrières pour les ouvriers, les cellules monastiques où les « anachorètes » se retiraient volontairement à l'écart des lieux habités.

## I - Les bâtiments construits dans les champs

Il convient d'établir au préalable une distinction nette entre un habitat permanent et un habitat temporaire ou saisonnier. Les remarques précédentes ne concernent que le premier type, car il y a toujours eu, en Egypte, des constructions légères au milieu des cultures, destinées à la surveillance, au rangement des instruments agricoles, parfois au dépôt des produits récoltés et, à l'occasion, à l'hébergement des cultivateurs. Ces installations plus ou moins provisoires n'ont généralement pas laissé de traces archéologiques sur le terrain. Je relève cependant le cas des environs de Karanis au Fayoum, étudié par H. GEREMEK (*Karanis, communauté rurale de l'Egypte romaine au II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle de notre ère*, Varsovie, 1969, p. 34-36) : l'auteur signale « les vestiges du peuplement dispersé - maisons isolées au nord de Karanis, aux environs des canaux, datant de la période ptolémaïque et romaine... ». Mais c'est pour préciser aussitôt : « On sait bien que dans la *chôra* égyptienne, en dehors des agglomérations denses, dans les champs cultivés, on rencontrait des bâtiments divers pour instruments agricoles ou machines d'irrigation, des *pyrgoi* qui pouvaient parfois abriter des gens » et ces vestiges « ne font preuve que de la présence temporaire des gens dont le domicile se trouvait dans le village de Karanis »<sup>1</sup>.

Autres témoignages attestant la présence d'abris dispersés dans la campagne égyptienne : les peintures et les mosaïques nilotiques à la mode en Campanie aux époques hellénistique et romaine où ces petits édifices sont l'un des traits distinctifs du paysage<sup>2</sup>.

Restent les papyrus où plusieurs termes de bâtiments sont employés dans des contextes qui éclairent leur situation. Ἀχυροβολών, grange pour la paille, βουστάσιον, étable à bœufs, καλύβη, cabane, ἔπαυλις, enclos, πύργος, tour, peuvent désigner des constructions établies au milieu des champs<sup>3</sup>. Ainsi la tour du *BGU* 2. 650, l. 6-8 (= WILCKEN, *Chrest.* 365), qui date de 46/47 de notre ère, est sur un lot de terre catœcique d'un peu moins de 10 aroures sis aux environs d'Hérakleia au Fayoum. Sur ce κλήρος il y a aussi une olivaiie et « d'autres choses ». Καλύβη est passé en ce sens dans la langue copte : Samuel de Kalamun (au nord-est du Fayoum), un saint « Apa » qui vivait au VII<sup>e</sup> siècle, envoie les « frères » récolter des roseaux ; « Aussi, selon le récit de sa vie dû à Isaac le prêtre, il édifia une petite hutte ( Ⲛ ⲕ ⲁ ⲗ ⲓ ⲃ ⲉ ) à l'endroit où ils

- 
1. Ces remarques s'appuient sur G. CATON-THOMPSON, E. W. GARDNER, *The Desert of Fayum*, London, 1934, vol. I, p. 153.
  2. E. G. GULLINI, *I Mosaici di Palestrina*, Roma, 1956.
  3. Voir G. HUSSON, *OIKIA. Le vocabulaire de la maison privée en Egypte d'après les papyrus grecs*, Paris, 1983, p. 56, 60-61, 79-80, 122, 251.

travaillaient »<sup>4</sup>. Le mot grec *μονή* est le seul, semble-t-il, qui s'applique uniquement à une construction en dehors d'une agglomération<sup>5</sup>. Cet emploi apparaît essentiellement dans un dossier du VI<sup>e</sup> siècle qui comprend une dizaine de textes et qui concerne des plantations d'arbres fruitiers ou de vignobles situées dans les régions de Panopolis, d'Aphroditè, d'Hermopolis et d'Antinoè<sup>6</sup>. Par exemple, dans le nome Panopolite, un verger, *πωμάριον*, est pris à bail avec sa *μονή*, en torchis ou en pisé (*πλαστικής γῆς*) (*P. Cairo Masp.* 2. 67170, l. 23). Les autres attestations du mot éclairent sa plus ancienne occurrence en ce sens : le *P. Cairo Isid.* 141, du début du IV<sup>e</sup> siècle, mentionne une incursion perpétrée la nuit dans une *μονή* par des voleurs qui ont emporté « une quantité de grains et un filtre à vin »<sup>7</sup>.

Même dans les cas où elle n'est pas indiquée explicitement dans les documents, l'existence de tels abris est probable, dans les conditions de culture du sol égyptien. Les travaux saisonniers, dépendant de la crue et de l'irrigation, exigeaient souvent une main-d'œuvre nombreuse pendant une période limitée. Dans une lettre des archives de Zénon, *P. Cairo Zen.* 3. 59462, un certain Kriton explique comment « alors qu' (il) dormait dans les champs » (*ἔμοῦ ἐν ἀγρῶι καθεύδοντος*, l. 3), quelqu'un s'est introduit chez lui, a fait sortir la truie hors de la cour et a menacé sa femme. Kriton dormait-il à la belle étoile ou dans un bâtiment ? Je pense plutôt à la seconde alternative : un abri, si léger soit-il, protégeait le dormeur et la tradition de bâtiments destinés à loger les travailleurs employés loin de leur village est bien attestée en Egypte dès le Nouvel Empire<sup>8</sup>. Pour l'époque romaine, on pourrait évoquer ici la situation de Kronion et de sa famille qui vivaient à Tebtynis et dont les archives datent de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. Kronion et les siens possédaient des parcelles aux alentours du village même, mais ils cultivaient aussi des champs en location, dont une terre de 25 aroures (environ 7 hectares). Ces aroures, qu'ils prirent à bail pendant une quarantaine d'années, se trouvaient à quelque 10 km de Tebtynis : une telle distance conduit, évidemment, à supposer que, pendant les travaux agricoles, ils

4. *The Life of Samuel of Kalamun*, by Isaac the Presbyter, Ed. A. Alcock, Warminster, 1983, 18. 33.

5. Je ne tiens pas compte ici des emplois papyrologiques de *μονή* pour désigner un monastère ou un gîte d'étape du *cursus velox*.

6. Voir *OIKIA*, p. 174-175. On supprimera l'exemple du *P. Sorb.* 36 (225 av. notre ère), le texte ayant été corrigé par W. CLARYSSE, *Enchoria* VIII (1978), Teil 2, p. 5-8.

7. Sur le sens de *σάκκος τρίχινος*, tamis de crin, filtre à vin, voir H. C. YOUTIE, *Scriptiunculae* I, p. 153-154.

8. Sur les ouvriers des tombes de la Vallée des Rois, qui travaillaient à une certaine distance de leur domicile et se construisaient des huttes pour y passer la nuit, voir M. L. BIERBRIER, *Tombs builders of the Pharaohs*, London, 1982.

9. D. FORABOSCHI, *L'archivio di Kronion*, Milano, 1971, p. XXVII-XXVIII.

résidaient sur place, et, sans doute, dans l'une de ces bâtisses qui servaient de remises pour les outils et les récoltes, et parfois de lieux d'hébergement.

## II. Un habitat permanent dispersé ?

A côté de ces divers témoignages d'abris temporaires élevés dans la campagne égyptienne, existe-t-il, dans les papyrus, des exemples d'un habitat permanent en dehors des agglomérations ?

Précisons d'abord que, dans la majorité des textes, les maisons sont situées dans tel village ou dans telle métropole de nome ou cité grecque. Souvent l'un des éléments de leur description est leur bornage : ces maisons sont limitées sur plusieurs de leurs côtés par d'autres édifices, adjacents ou mitoyens, avec une entrée donnant sur « la rue publique » ou sur un passage appelé « l'entrée-et-sortie »<sup>10</sup>. Ce qui nous renvoie à l'image du tissu serré de l'habitat rappelée au début de cet article. Les *ψλοὶ τόποι*, terrains vacants, qui apparaissent dans les bourgs et les villes, ne modifient pas cette image, car ce sont des parcelles à bâtir, provisoirement libres de constructions, en totalité ou en partie, et parfois assimilées d'ailleurs à des lieux habités<sup>11</sup>.

Ensuite, je soulignerai les difficultés d'interprétation dues au caractère imprécis de la terminologie. Si *οἰκία* désigne de façon quasi certaine une maison, d'autres termes sont employés tantôt pour des locaux d'habitation, tantôt pour des dépendances agricoles. Tel est le cas d'*οἰκόπεδον*, mot générique pour toute construction ou terrain à bâtir et qui peut s'appliquer à des habitations<sup>12</sup>. Ainsi dans le *BGU* 1. 301, de 157 de notre ère, les 4 aroures situées à proximité du « fourré aquatique » (*δρομός*)<sup>13</sup> du village fayoumique de Kerkésis, sont pourvues d'*οἰκόπεδα* dont l'usage n'est pas indiqué<sup>14</sup>.

Pour l'époque ptolémaïque, trois textes pourraient, me semble-t-il, attester la présence de maisons à l'extérieur du village :

- *P. Tebt.* 3. 2. 870, 1. 41 (177 ou 166) : parmi des biens vendus figurent « la maison de Thotortaios et la cour en dehors du village », *θητορτοαίου οἰκία καὶ αὐ(λὴ) ἐκτὸς κώ(μης)*.

- *P. Ryl.* 2. 248, 1.2 (= *SB* 1. 5104) (162), versement à la banque d'Hermonthis d'une taxe sur la vente de « la moitié des 9 aroures 1/2 d'une terre

10. Voir *OIKIA*, p. 65-70.

11. Voir *OIKIA*, p. 296.

12. Voir *OIKIA*, p. 210-211.

13. La traduction de *δρομός* est celle de D. BONNEAU, « Loi et coutume en Egypte : un exemple, les marais du Fayoum appelés DRYMOI », *JESHO* XXVI, Part 1 (1983), p. 1-13.

14. Cf. *P. Laur.* 3. 72 (Arsinoè ?, 118-138 de notre ère) où une terre plantée de palmiers et d'acacias contient « un bâtiment (*οἰκόπεδον*) en ruine ».

à blé et de la terre sèche attenante et de la maison maçonnée qui s'y trouve », γῆς σιτοφόρου τὸ (ἥμισυ) (ἀρουρῶν) θ (ἥμισυ) καὶ τῆς προσούσης χέρσου καὶ τῆς ἐν αὐτῇ οἰκίας ὠικοδομημένης. La terre « sèche » sur laquelle la maison est édiflée est une terre qui a été fertile et qui ne l'est plus pour quelque raison : ce qui confirme que, dans la *chôra*, on construisait les habitations surtout sur les terrains non cultivables, ceux qui étaient à l'abri de l'inondation depuis toujours ou étaient devenus infertiles de façon durable.

- *P. Lugd. Bat.* 22. 10, l. 5-6 (= *P. Rein.* I. 17) (109) est une dénonciation pour vol : des malfaiteurs « se sont jetés à la manière de brigands dans le logement qui m'appartient dans les environs de ce même (village). Ils ont dépouillé ceux qui y habitaient etc. », ἐπιβαλόντες τινὲς λησιτικῶ τρόπῳ [εἰς] τὸν ὑπάρχοντά μοι [οἰκίαν] περὶ τὴν αὐτὴν ἐξέδυσαν τοὺς ἐνοικοῦντας. La liste des objets volés comporte des instruments aratoires et les vêtements de ceux qui logeaient là. Le village dont il est question doit être Akôris, en Moyenne Egypte, où vivaient Dionysos fils de Kephalas et son frère Paesis, propriétaire du bâtiment cambriolé. Les éditeurs traduisent οἶκος par « cabane », mais si le mot, très mutilé, doit bien être lu οἶκος, logement me semble plus exact<sup>15</sup>.

Pour l'époque romaine, je n'ai relevé qu'un texte pouvant attester la présence d'une habitation dans les champs, *CPR* 1. 155, l. 4-5 (Fayoum, ca 200)<sup>16</sup> : un οἰκίδιον, mot qui désigne généralement une habitation<sup>17</sup>, est situé sur un terrain de 3 aroures dont une partie est vendue.

A l'époque byzantine, nous avons l'exemple du *P. Herm. Rees* 26, l. 2-4 (Hermopolis ?, V<sup>e</sup> siècle)<sup>18</sup> où, sur une tenure appelée κτήμα, se trouvent « une citerne dans sa totalité, des palmiers, des acacias, des sycomores, une maison (οἰκία) et d'autres installations ».

- Le *P. Hamb.* 1. 23, l. 17-18 (Antinoè, 569) mentionne un vignoble, ἀμπελικὸν χωρίον, de 4 aroures « avec une citerne dans sa totalité, une cabane, une maison (οἰκία), un enclos, une grange pour la paille, une cuve pour le raisin et une machine à eau en bois équipée ».

- Dans le *P. Cairo. Masp.* 3. 67301, l. 9-10 (530), le locataire d'un terrain, Aurelios Apollôs, est présenté comme « habitant dans la plaine sud du village de Tanyaithis du petit nome Apollonopolite<sup>19</sup> », οἰκῶν ἐν τῇ νοτίῳ

15. Voir *OIKIA*, p. 211-215.

16. Pour la date, voir *P. Rainer Cent.* 64, Anm. zu Z. 5.

17. Voir *OIKIA*, p. 208.

18. La majorité des papyrus de ce volume sont de l'époque byzantine et proviennent d'Hermopolis. Regroupés, sans doute par Grenfell et Hunt dans deux boîtes, ils ont dû être acquis ensemble.

19. C'est-à-dire dans le nome dont la métropole s'appelait Ἀπόλλωνος πόλις ἡ μικρά οὐ κάτω, à distinguer de l'autre Ἀπόλλωνος πόλις, située en amont (ἄνω) (= Edfou).

πεδιάδι τῆς κόμης Τανυαίθεως τοῦ Ἀπολλωνοπολίτου μικροῦ νομοῦ. La πεδιάς est la zone irriguée à proximité du village.

On signalera en complément les emplois du mot προάστιον qui désigne, dans l'Égypte byzantine, une partie du grand domaine avec une habitation, importante semble-t-il, mais qui n'est pas la résidence habituelle du propriétaire<sup>20</sup>. En effet celui-ci vit à la ville où les paysans se rendent lorsqu'ils ont besoin de pièces de rechange pour leur matériel d'irrigation<sup>21</sup>. La majorité des papyrus mentionnant le προάστιον du grand propriétaire appartiennent aux archives des Apions (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles). Dans deux cas, *PSI* 3. 193 et *P. Oxy.* 16. 1925 le προάστιον est dit ἔξω τῆς πύλης, « en dehors de la porte », mais il serait imprudent d'y voir un exemple de construction isolée : en effet ἔξω τῆς πύλης peut avoir valeur de toponyme comme dans d'autres documents de ces archives et le προάστιον serait alors plutôt une partie d'un groupe de bâtiments formant une sorte de hameau. En tout cas le προάστιον ne doit pas être rapproché de la *villa* du monde romain : si le mot *villa* n'a pas été acclimaté dans le lexique papyrologique comme d'autres termes latins désignant des *realia*, c'est qu'il n'existait pas en Égypte de structures socio-économiques comparables.

Les sources écrites réunies ici conduisent à ces deux constatations :

- d'abord la présence de bâtiments disséminés au milieu des cultures est bien attestée, mais leur destination exacte, remise, entrepôt ou logement temporaire est rarement précisée ;
- ensuite, il a existé, exceptionnellement, des habitations, sinon permanentes, du moins durables, dans la campagne, sans doute à proximité de la ville ou du village mêmes. Parmi les rares témoignages qui nous sont parvenus, les plus sûrs datent de l'époque byzantine.

Geneviève HUSSON  
Professeur de Langue et Littérature  
grecques à l'Université de Rouen

---

20. Voir G. HUSSON, « Recherches sur le sens du mot προάστιον dans le grec d'Égypte », *Recherches de Papyrologie* IV, 1967, p. 187-200 et *OIKIA*, p. 235-236.

21. Voir G. HUSSON, « ΒΙΛΛΑ est-il attesté dans le *P. Lond. Inv.* 2148 », *ZPE* 61 (1985), p. 63-65.